

DEL/2024/UR/24**NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN****QUARTIER LIONDERIE ET TROIS BAUDETS****CESSION DU FONCIER DE LA COMMUNE SITUEE RUE FOCH A 3F NOTRE
LOGIS ET MISE EN PLACE D'UNE SERVITUDE**

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain « Lionderie -Trois Baudets », Monsieur le Maire rappelle que par délibération DEL/2023/UR/96 en date du 5 octobre 2023 le conseil municipal avait autorisé la vente du terrain communal rue du Maréchal Foch pour la réalisation des 10 logements en accession à la propriété à 1€ au groupe action logement. Cette opération s'inscrivant dans la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de la MEL, signée le 28 février 2020, et à la délibération DEL/2019/AE/127 du 19 décembre 2019 pour la signature du protocole foncier portant sur les échanges fonciers.

Cette vente a été autorisée alors que le foncier correspondant cadastré AX 911 d'environ 2793 m² était toujours dans le domaine public de la ville.

Conformément aux dispositions du code général de propriété des personnes publiques, le foncier municipal ne peut être cédé qu'après constatation de sa désaffectation et de son déclassement.

Par délibération DEL/2024/UR/23 du 21 février 2024, le conseil municipal a constaté la désaffectation des parcelles AX 910 et 911 et a prononcé leur déclassement.

Il convient de délibérer à nouveau sur la cession à 1€ de la parcelle AX 911 pour permettre la réalisation des 10 logements en accession à la propriété au groupe action logement, Notre Logis qui a obtenu un permis de construire PC 05929920 V0020 le 17 février 2021 et prorogé par arrêté du 12 juillet 2023.

Monsieur le Maire précise que conformément à la Charte de l'Evaluation du Domaine réalisée par la Direction des Finances Publiques en partenariat avec l'Association des Maires de France et notifiée à l'ensemble des Maires des communes françaises le 26 décembre 2016 par le secrétaire d'Etat chargé du Budget et des Comptes Public, la cession d'un immeuble par les communes de plus de 2000 habitants dès le 1^{er} euro ou en cas de cession gratuite entre dans le champs de la consultation obligatoire des services du Domaine. Par dérogation et suivant les conventions précitées la cession sera réalisée à 1 €.

Sur ce terrain, NOTRE LOGIS réalisera une opération de 10 logements T4 qui seront proposés en accession sociale à la propriété.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a procédé à la dépollution du terrain et l'a remblayé suivant les préconisations de Notre Logis.

Par ailleurs, la réalisation du projet de construction de la nouvelle rue Abbé Lemire le long de l'école Jules Ferry sur les parcelles AX 910 est nécessaire afin de desservir les futurs logements et induira une rétrocession de la voirie à la MEL. A ce jour, le foncier est intégré au domaine privé de la commune. Dans l'attente de sa rétrocession à la Métropole Européenne de Lille, il est proposé au conseil municipal de consentir

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le vingt en un février,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 14 février et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 28 février 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS Adjoints au Maire, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Sana EL AMRANI, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Rafik BZIOUI, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Gaëtan DECOSTER, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Karima CHOUIA, Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Adrien MALAIZE ayant donné procuration à Gaëtan DECOSTER
Sabine HONORE ayant donné procuration à Blandine LEPLAT

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM



Standard mairie: 03 20 66 58 00 - www.ville-hem.fr - contact@ville-hem.fr

sur la parcelle AX 910 une servitude de passage à titre gratuit au profit de la parcelle AX 911 vendue au groupe Action Logement, 3F Notre Logis pour en permettre l'accès.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2024-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'article 2122-4 du Code Général de la propriété des personnes publiques, le propriétaire peut établir des servitudes par conventions, conformément à l'article 639 du Code Civil sur les biens du domaine public. L'existence de ces servitudes doit être compatible avec l'affectation des biens sur lesquels elles s'exercent.

Vu l'avis des Services des Domaines en date du 15 mars 2021 mis à jour le 8 septembre 2023,

Vu l'avis conforme de la commission urbanisme et travaux en date du 30 janvier 2024,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la vente de la parcelle AX911, à concurrence d'environ 2793 m² au bénéfice de la société NOTRE LOGIS au prix d'un euro,
- D'autoriser Monsieur LE MAIRE à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de cette vente auprès de la SCP Duchange et associés à Roubaix.
- De consentir sur la parcelle AX 910 une servitude de passage à titre gratuit au profit de la parcelle AX 911
- De prendre toutes mesures nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire



Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le

S²LO

ID : 059-215902990-20240130-DEL2024UR24-DE